

Vendredi 12 mars 2021,
à Quiberon

Premiers travaux préparatoires à partir de lundi

La Région engage la construction de la nouvelle gare maritime

Autorité portuaire, la Région Bretagne construit à Quiberon une nouvelle gare maritime qui sera davantage adaptée aux attentes des usagers, îliens, vacanciers et entreprises. Après obtention du permis de construire fin 2020, les travaux démarrent ce lundi pour une durée de 2 ans. Afin d'assurer la continuité de service et l'accueil des voyageurs, l'infrastructure prendra forme à côté du bâtiment actuel qui restera en fonction pendant toute cette opération. La nouvelle gare sera mise en service fin 2022 avant que le bâtiment actuel ne soit démolé début 2023. Mais, dès à présent, ce chantier d'envergure nécessite des adaptations en termes d'accès et de stationnement.

Cet ambitieux projet en plein cœur de ville, parfaitement **intégré à l'urbanisme de la station balnéaire et à son environnement maritime**, a pris en compte les besoins des usagers du port, qu'ils soient îliens ou vacanciers, en partance ou provenance de Houat, Hoëdic ou Belle-Île.

A terme, la future gare, imaginée par l'agence **DDL (Lorient)**, apportera confort et services aux voyageurs tout en répondant aux besoins des entreprises et aux enjeux de **continuité territoriale**, côté fret et marchandises.

Deux ans de chantier en site occupé seront nécessaires à sa réalisation, qui immanquablement, vont générer des contraintes.

L'accès à la gare actuelle pendant les travaux est une question qui préoccupe légitimement les usagers. Au côté de son exploitant, la Région s'engage à **informer en amont** les voyageurs, riverains et personnels de la gare **de toute modification** de circulation et stationnement inhérente aux phases de travaux. Un premier mail vient ainsi d'être adressé à 10 000 personnes par la Compagnie Océane.



Crédit photo : © DDL

Organiser au mieux stationnement et circulation

À compter du 15 mars, seuls les **véhicules autorisés à embarquer**, munis d'un titre de transport, pourront stationner **sur le parking de pré-embarquement**. Les **dépotes-minute** devront se faire en dehors de la zone de travaux.

En haute saison, pour faciliter les flux, véhicules et passagers seront invités à **utiliser les parkings relais et les navettes, dès leur mise en service**.

D'ici fin 2022, la priorité est de tout mettre en œuvre pour assurer l'embarquement des passagers et l'ensemble des activités de la gare maritime **dans les meilleures conditions**.

Pour ce faire, **Loïg Chesnais-Girard**, Président de Région, a proposé aux élus locaux et aux acteurs concernés de poursuivre les échanges tout au long du chantier. Des **réunions** seront organisées régulièrement pour adapter au mieux les aménagements et le fonctionnement du site **pendant et après les travaux**.

Une **journée-rencontre ouverte au grand public** est par ailleurs prévue **en avril**. Elle permettra notamment de présenter l'**exposition** dédiée au projet qui sera installée par la Région dans la gare actuelle.

Retrouvez le projet de la nouvelle gare maritime sur www.bretagne.bzh/gare-maritime-quiberon et les infos voyageurs sur www.compagnie-oceane.fr

SERVICE PRESSE